



**COMPTE RENDU DE  
LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 MAI 2018**

**Mairie de RIVOLET**

69640

**Présents :** Pierre-Yves BURLOT, Béatrice BOUGAIN, Gilles AUTHIER, Christian BENOIT, Nadine BLARD, Corinne AUCAGNE, Laure d'HARCOURT, Annick THOMASSET, Michel MARGAND, Stéphanie DUBOST-SANDRIN, Charles ORTONNE, Baptiste CHASSET, Raymonde MUTABAZI, Emmanuel FELLOT  
**Excusée :** Sylviane AULAS (a donné pouvoir à Annick THOMASSET)

**Secrétaire de séance:** Raymonde MUTABAZI

Monsieur le maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Les comptes rendus des Conseils municipaux du 8 février et 15 mars 2018 sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le maire demande une modification de l'ordre du jour : suppression de la délibération concernant la demande de dotation 2018 relative aux amendes de police (point 2 de l'ordre du jour). Cette modification est approuvée à l'unanimité.

**1. DELIBERATION – POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION 2<sup>ème</sup> CLASSE-AIDE ANIMATEUR A L'ECOLE-CONTRAT EMPLOI COMPETENCES**

Le Contrat d'Aide à l'Emploi de Madame Chrystelle COMBES est arrivé à échéance le 5 mai 2018.

La demande de renouvellement sous forme de Contrat Emploi Compétences a été acceptée par Pôle Emploi. Madame COMBES est donc employée pour un an jusqu'au 5 mai 2019 - avec un contrat C.E.C. et ses horaires actuels sont reconduits.

Pour rappel : l'Etat prend en charge 40% du C.E.C.; reste 60% à la charge de la mairie.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité des présents le renouvellement du Contrat Emploi Compétences.

## **2. CHARTE FORESTIERE DU MASSIF DU BEAUJOLAIS - LA DECLARATION ET LA TENUE DES CHANTIERS FORESTIERS**

Monsieur Christian BENOIT explique que FIBOIS Rhône (l'Interprofession Forêt-Bois du Rhône) propose aux communes qui adhèrent à la Charte Forestière du Massif du Beaujolais Vert, dont Rivolet, de prendre un arrêté visant à réglementer l'utilisation de la voirie communale et rurale et les pistes forestières pour leur maintien en état par les forestiers.

Ces derniers devront faire une demande de travaux lorsqu'ils utilisent la voirie de la commune. Cette démarche permettra aux communes et aux forestiers de pouvoir améliorer les échanges, pour une bonne tenue des chantiers forestiers.

Le Conseil municipal est favorable à la signature de cet arrêté réglementant la déclaration et la tenue des chantiers forestiers.

## **3. RAPPORTS ANNUELS ET FICHES QUALITE RELATIFS A LA QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE :C.A.V.B.S. ET S.M.I.E. CENTRE BEAUJOLAIS**

Ces rapports ayant été transmis à tous les conseillers municipaux. Messieurs Emmanuel FELLOTT et Charles-Alexandre ORTONNE, délégués, n'ont pas d'informations supplémentaires à communiquer.

## **4. INFORMATIONS DIVERSES**

### **4.1. URBANISME**

Monsieur Christian BENOIT informe le Conseil municipal des différents dossiers en cours :

- Monsieur VIENNET et Madame BROCHARD souhaitent acquérir une partie de la voirie communale jouxtant sa propriété.  
Après en avoir débattu, le Conseil municipal souhaite, le cas échéant, n'aliéner que la partie initialement proposée; c'est-à-dire celle qui correspond à l'ancienne terrasse au sud de la montée d'escalier; considérant que la partie au nord, supportant notamment les boîtes aux lettres, doit rester dans le patrimoine de la commune et à disposition de la commune et du public.
- Dépôt de 2 permis de construire : la Carrière de Rivolet, Monsieur et Madame ORTEGA de la Grange-Forgeon.
- Dépôt de 2 déclarations préalables : Monsieur Bruno COMTE, Monsieur Benjamin FLAHAULT

### **4.2. REMPLACEMENT DU PERSONNEL A L'ECOLE**

Suite aux récentes difficultés rencontrées pour remplacer ponctuellement des membres du personnel communal à la garderie périscolaires, et après en avoir débattu, le Conseil municipal décide que par la suite, en pareil cas, sera fait appel dans l'ordre suivant :

- 1- aux autres membres du personnel communal (payé en heures complémentaires)
- 2- aux animateurs des N.A.P. (payés au tarif des animateurs de N.A.P.)
- 3- aux élus

Les parents seront prévenus des absences de personnels, afin qu'ils puissent éventuellement s'organiser pour réduire l'effectif de la garderie.

#### 4.3. REMERCIEMENTS DES ASSOCIATIONS

Monsieur le maire fait part de la réception en mairie des remerciements des associations Hippotoufer, les amis du jeudi, et le collectif d'être acteur pour les subventions qui leur ont été attribuées en 2018.

#### 4.4. S.D.M.I.S.

Monsieur le maire informe le Conseil municipal que la mise en place du dispositif de solidarité concernant le S.D.M.I.S. est actuellement bloquée, après revirement de situation émanant des communes d'Arnas, Gleizé, Limas et Villefranche.

### 5. QUESTIONS DIVERSES

5.1. Madame Annick THOMASSET fait part d'une question de Madame Elodie PICARD concernant le fléchage sauvage – et permanent- effectué par les différents organisateurs de randonnées pédestres et cyclistes traversant la commune de Rivolet. Il serait souhaitable d'élaborer une charte (ou demander une caution ?) pour que les lieux de passage soient respectés et retrouvent après le passage des randonneurs leur état initial. Madame PICARD propose de contribuer à l'élaboration et la rédaction de ce document.

Il est envisagé également la mise en place d'une information, sur le site internet de la commune, sous forme de « canevas », afin que soient connues des habitants les dates et différentes instances organisatrices de ces manifestations.

5.2. Madame Béatrice BOUGAIN informe le Conseil municipal que la poste de Denicé risque de fermer dès fin 2018.

S'opposant à cette diminution importante de service public sur le territoire, le Conseil municipal s'apprête à rédiger une pétition de protestation, qu'il serait utile de diffuser dans toutes les communes dépendant de la poste de Denicé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40



A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, arranged in a loose, overlapping pattern. The signatures vary in style, with some being more legible and others more stylized. One signature in the middle-right area appears to include the name 'Margaret'.